

Avis de constitution

SOCIETE « MISSION POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES DROITS HUMAINS » en abrégé « MIREDH »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR BATIM
NON LOIN DE LA PHARMACIE LUMINANCE, Lot D84, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISSION POUR LE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS » en abrégé
« MIREDH »

Objet : La Stratégies de communication et de sensibilisation ; L'évènementiel ; La formation et Conseils juridiques. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR BATIM
NON LOIN DE LA PHARMACIE LUMINANCE, Lot D84, Ilot 35

Dirigeant(s) Mme AKRE MARIE ANGELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00360 du 20/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04308/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026

